

## **GALATES – ESSONNE , samedi 16 octobre à Savigny / Orge**

### **Conférence du frère Hervé Legrand, op : « l'Eglise et la synodalité »**

**1-** Le frère Hervé Legrand salue le groupe Galates-Essonne qui « *si je comprends bien, a déjà anticipé sur le thème d'aujourd'hui... !* »

**2 -** Le premier pas de la synodalité, c'est :  
- d'avoir un esprit ouvert et un coeur ouvert,  
- trois principes : liberté, vérité, charité.

Le discernement fera le consensus ; on doit rendre compte de ses décisions.

**3 –** Pour ce synode mondial, l'évêque doit demander à toutes les paroisses, services et mouvements de son diocèse, de donner l'avis de tous les fidèles sur **la vie et sur la gouvernance de l'Église.**

Il aura à en faire la synthèse afin de transmettre un document à la CEF, deuxième étape de cette procédure décentralisée (la troisième étant au niveau de chaque continent et la dernière à Rome à l'automne 2023).

On sait combien les modes de décision apparaissent comme étant trop centralisés et personnels dans notre Eglise ; mais les réactions sont évidemment différentes selon les pays et les cultures (Asie et Afrique, où les habitudes plus démocratiques ne sont pas toujours celles de ces régions).

Le frère Legrand donne l'exemple de la petite affaire suivante :

*Il y a quelques décennies, dans une paroisse d'Allemagne, une petite fille voulait être enfant de chœur ; le curé ne sachant pas quelle décision prendre, en l'absence d'instructions formelles, a fait appel à Rome. Il y eut une réponse... dix ans plus tard, après que deux congrégations aient étudié la demande et que trois autres aient donné leur avis. La réponse était positive, mais avec de telles conditions, que la procédure trop encadrée était inopérante. Elle était d'ailleurs devenue inutile, puisque, à cause du délai, la petite fille préparait alors son mariage !*

Cet exemple sans doute excessif est pour dire que le fonctionnement de l'Église, comme de toute institution ne peut vivre de façon trop centralisée jusque dans le détail.

**4 – Le synode de 2021-2023** n'aurait pas été convoqué selon cette procédure décentralisée, si on n'avait pas assisté ces dernières années à « la faillite morale des évêchés avec les abus sexuels ».

Il convient de retrouver la justesse de la vérité des faits et des comportements dans notre Eglise.

On en est là, car on n'a pas mis en œuvre le concile Vatican II. Il y a eu d'autant de difficultés dans l'application des décisions et orientations du concile que si le mot « Eglise » est écrit 1037 dans les documents conciliaires, le terme « Droit canonique » ne l'est que 7 fois ; alors que ce sont les canonistes qui décident, quand les théologiens ne font que parler... !

Il faut en effet des règles pour un fonctionnement harmonieux, la synodalité ce n'est pas que du baratin... **« Mais je l'affirme : on peut tout dire dans l'Église ».**

Ce synode doit évaluer la manière dont on prend des décisions à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie de l'Église.

On pourrait aussi rendre les synodes obligatoires tous les 7 ans ou les 10 ans, tant dans les diocèses que dans l'Église universelle. On peut aussi la même proposition pour les conseils pastoraux du diocèse et les équipes d'animation pastorale des paroisses.

**5 - Le concile Vatican II n'est pas encore complètement mis en œuvre**, mais le contexte culturel a également changé. Depuis 75 ans, la fin de la deuxième guerre mondiale, notre société change plus rapidement ; le niveau culturel général a augmenté, la démocratie est plus affermie, les débats (malgré des difficultés...!) sont plus avisés. Et surtout, dans notre société en changement perpétuel, **le modèle vertical du haut vers le bas ne marche plus, nulle part.**

**6 – Un nouveau modèle est nécessaire, c'est la synodalité.** Le pape ne cesse de répéter que l'Église doit être synodale, ce sont presque deux mots synonymes. Et la synodalité, avant l'organisation, a d'abord une dimension missionnaire; on doit **témoigner.**

Quelques pistes de réflexion :

Dans ce nouveau modèle, on doit parler de **la communion dans l'Église** :

- un diocèse, ce n'est pas seulement un département,
- un évêque, ce n'est pas seulement une fonction, c'est **un évêque avec son peuple**,
- être chrétien, c'est être dans son milieu de vie, dans sa commune et dans son pays. Et les habitudes seront nécessairement différentes selon les régions du monde. Il sera sans doute plus difficile d'ordonner des femmes prêtres en Asie ou dans le monde musulman qu'en Europe ou aux Amériques... ?

S'agissant de l'exercice de l'autorité, il faudra toujours une primauté dans l'Église, afin d'éviter les errements des églises nationales, où pouvoir politique et religion sont liés.

Il faut conserver l'évêque ; être synodal ça n'est pas supprimer la hiérarchie, mais la rendre plus simple, plus écoutante, plus humaine.

La communion, c'est aussi de ne pas identifier l'Église avec le seul clergé.

Les valeurs synodales empruntent évidemment aux règles de la démocratie délibérative.

Car ainsi qu'un adage du Moyen Âge l'affirmait **« ce qui concerne tout le monde doit être discuté par tout le monde »**. On en est encore loin !

Dans un synode, selon le droit canon, « toutes les questions et propositions seront soumises à la libre discussion de l'Assemblée synodale ».

Cela concerne l'information et la communication des documents, la liberté entière des débats, aucun thème soulevé ne doit être banni de la discussion collective.

« Sans cette liberté, nous aurons de graves risques pour l'avenir de l'Église ».

Si par exemple, des questions sociales ne sont pas traitées, elles reviendront dans le débat de l'opinion publique, et on n'aura pas les capacités intellectuelles pour y répondre.

**6 – Le déroulement d'un synode :**

- à la fin d'un synode, l'évêque ne peut pas promulguer une décision sur une affaire qui n'a pas été discutée et votée par l'Assemblée synodale ;
- on doit essayer d'arriver à un vote de consensus, après avoir rapproché les points de vue, sans édulcorer les propositions ;
- la réception d'un synode est intrinsèque à son fonctionnement.

## Quelques observations finales :

- la réforme de l'Église n'a rien à voir avec les structures... , mais le Saint-Esprit passe aussi par les institutions et leur « bonne gouvernance » ;
  - la vie synodale n'est pas conjoncturelle (on fait un synode et on passe à autre chose), elle doit être intrinsèque et structurelle à l'Église.
  - si le « corps du Christ est le temple du Saint-Esprit, les dons dans leur diversité sont **dans** le peuple de Dieu.
  - dans l'Église, comme dans tout corps social, il y a des fonctions diverses en cohérence les unes avec les autres.
- 

## Questions / Réponses

1- *Sans attendre l'éventuelle réforme du Droit canonique, dont vous nous avez dit l'importance déterminante, que pouvons-nous faire maintenant pour faire évoluer l'Église vers une institution qui ne soit plus une monarchie absolue ?*

Vous devez dire : « que **devons-nous** faire ? »

Vous devez vous saisir des questions actuelles qui vous tiennent à cœur et qui entravent vos libertés d'initiative. Et en faire part dans le processus synodal, qu'il soit diocésain, puisque vous avez déjà dans un synode en Essonne, et maintenant dans le synode mondial. Dans le document transmis le mois dernier par Rome, le mot « écouter » revient 132 fois. Et on sait que les abstentionnistes ont toujours tort... !

Parler, débattre, donner son avis..., après avoir écouté l'autre.

Et si vos propositions ne sont pas entendues, vous pouvez écrire chacun à votre évêque, 100 lettres signées par chacun dans votre groupe valent mieux que le simple propos d'un porte-parole officiel.

2 – *La procédure de nomination des évêques est-elle secrète ?*

De fait, l'Église locale n'existe pas ! Le Nonce apostolique, premier responsable dans cette affaire, ne consulte pas les différents Conseils du diocèse, cela lui est même interdit. Certes il y a les noms de prêtres qui pourraient être évêques sur une liste où chaque évêque donne des noms. Mais cette procédure secrète laisse la porte ouverte à aux influences, voire aux groupes de pression. Ce système que nous connaissons en France n'est pas généralisé, notamment en Allemagne et en Suisse, où le chapitre cathédral fait des propositions, ou agréé le nouvel élu.

3 – *Parmi les questions inscrites sur les cartons donnés aux participants, on a quatre grands thèmes :*

- les prêtres et les évêques,
- les laïcs et la place des femmes,
- la gouvernance des institutions ecclésiales,
- le synode mondial.

**1<sup>er</sup> thème** : il faut dès maintenant supprimer les titres honorifiques et excessifs, certains sont même impropres :

Le titre de « Monseigneur » pour un évêque, qui se veut sans doute encore respectueux n'est plus pertinent de nos jours. On ne dit d'ailleurs plus « Eminence » pour un cardinal, mais « Monsieur le cardinal ».

Le mot de « **Père** » avant le patronyme du prêtre doit lui aussi pouvoir être évité.

Outre Matthieu-23 : « *vous n'avez qu'un seul Père est aux cieux...* », c'est la paternité spirituelle qui est nommée, et évidemment pas la paternité biologique, mais il faut faire très attention et le séisme de la semaine dernière devra nous rendre très prudents. Car la dénomination de « père spirituel est elle-même très ambiguë, avec les dangers d'emprise et d'abus de -conscience qu'il peut véhiculer.

Évidemment, nous les Dominicains, on nous appelle depuis très longtemps « **frère** ». Cela est plus pertinent, si on veut qualifier a-priori les personnes, mais cela n'est absolument pas indispensable...

Autre difficulté actuelle : l'évêque reste le responsable spirituel des prêtres, et il en est aussi le juge en cas de faute ou d'erreur. Il faut dissocier les deux fonctions.

S'agissant de l'organisation des institutions, il faudrait constituer des territoires intermédiaires entre Rome et les diocèses. Les conférences épiscopales nationales, voire mieux encore, celles constituées de plusieurs pays dont la culture est proche, doivent être un lieu de régulation et de décision au sens du droit positif. Sans aller toujours jusqu'au Vatican, un endroit où les positions ne sont pas toujours prises de manière très transparente.

L'Église doit être réformée, mais elle ne le sera pas simplement par décret, ni par des discours, aussi excellents soient-ils, mais par « le peuple de Dieu », par les actes des fidèles, dans leur vie commune.

**La pratique est plus importante que les textes !**

Il faut que les gens pensent, disent, mais surtout qu'ils pratiquent.

*Une question juridique est posée : que faire si le curé ou l'évêque s'opposent à telle initiative ou à telle pratique ? Alors comment on avance malgré tout, en se considérant « sous l'inspiration de l'Esprit ...- le sensus-fidei » ?*

La formation des futurs prêtres pose aussi question : on ne fait pas suffisamment appel encore, dans beaucoup de séminaires, aux sciences humaines ; car le prêtre en paroisse ça n'est pas un moine dans son monastère.

**2ème thème des questions : la place des laïcs et spécialement des femmes.**

Sur les femmes, sans être trop conservateur, on peut noter que le droit de vote n'a été accordé aux femmes en France qu'en 1945 ; jusque-là, certains hommes politiques -les francs-maçons - s'y opposaient, car ils avaient peur que les femmes soient trop sous l'influence de leur curé (qui votait mal !).

Il y a donc encore des habitudes en maints domaines, dont effectivement dans l'Église, de vraies résistances contre la parité des sexes.

Or, fondamentalement, **Jésus n'a fait aucune différence entre les hommes et les femmes.** Et dans les Évangiles, les femmes apparaissent d'ailleurs plutôt mieux appréciées que les hommes !

Il y a l'image des Douze apôtres, qui sont tous des hommes ; c'est la référence aux douze tribus d'Israël ; cela n'a rien avoir avec la question des hommes et des femmes.

Il n'y a donc aucune raison théologique de différencier dans les baptisés les femmes et les hommes, et pour cela **pour toutes les fonctions**.

Par exemple, dans une Assemblée synodale, ou dans tel ou tel Conseil diocésain, on vote car on est représentant de la foi, de la voix, d'une communauté, pas selon son genre.

***Pour la transformatrice de l'Église, faut-il passer par la case « les femmes prêtres », ou bien faut-il se poser la question des besoins de la communauté, de réexaminer la forme des ministères et aussi de les rendre temporaires ?***

Sur la dernière partie de la question : on reste prêtre à vie, mais on peut imaginer une évolution dans ses fonctions et dans le contenu de la mission du prêtre, selon les lieux et les époques.

On dit qu'on n'a plus de prêtres, car on n'a plus de candidats, considérant toujours que l'appel c'est celui du Saint Esprit dans l'intime conviction d'un homme, alors que la vocation, cela signifie que c'est un appel de la communauté pour son service. C'est la communauté qui appelle selon ses besoins, via l'évêque.

On dit qu'on avait obligé St Martin à devenir évêque de Tours, par la force !...

Aux premiers siècles du christianisme, on choisissait un « Ancien » ou un « surveillant », selon des principes simples :

- que l'évêque ne soit le mari que d'une seule femme,
- qu'il gère bien sa propre maison et ses affaires,
- qu'il soit apprécié, et bien vu des païens.

C'est donc le **contenu du ministère** qui doit faire retenir telle ou telle personne pour remplir la fonction.

### **3ème thème : la gouvernance des diocèses et des paroisses**

Le frère Legrand se dit toujours **favorable aux paroisses**, car elles accueillent tout le monde sur un territoire, qui est constitué de personnes qui vivent ensemble dans la vie de tous les jours.

La pratique chrétienne doit être incarnée, ici et maintenant ; et on ne choisit pas toujours ses voisins...

Le choix de l'entre-soi est un risque permanent pour une communauté chrétienne. Certes, il y a des lieux de ressourcement, de formation, qui doivent exister.

L'Église ne donne d'ailleurs pas assez de possibilités de formation, partout.

Les églises ne sont pas des stations-service des dimanches et des distributeurs de sacrements, c'est le lieu de la communauté fraternelle, du vivre-ensemble, le lieu de la **co-éducation**.

On doit éviter d'être auto-centré, pas auto-référencé.

*NB : le frère Hervé Legrand n'a pas eu le temps de développer davantage ce chapitre de la gouvernance.*

## 4ème thème : le synode

On entend souvent « *l'Église est foutue, elle ne fait pas confiance* ».

Il y a des questions comme la sexualité dont on n'a beaucoup trop parlé dans l'Église, et souvent très mal. Et cela nous revient maintenant en boomerang... !

La chasteté, par exemple, c'est ne pas vouloir s'emparer de l'autre.

**Dans les affaires actuelles** d'abus sexuels, l'Église hiérarchique a manqué d'abord de vigilance puis d'un manque de reconnaissance, (et d'abord de connaissance un peu psychologique), de la souffrance des victimes sur la longue durée, quelquefois sur toute une vie. Durant des décennies, les évêques ne se sont pas rendu compte des souffrances des victimes et ils ont protégé les délinquants.

Mais ils n'étaient pas les seuls dans le déni, il y avait aussi les familles qui ne croyaient pas ce que leur racontaient certains de leurs enfants abusés.

*- Dans l'affaire Barbarin, par exemple, on n'a pas condamné l'évêque de Lyon, car il aurait sans doute fallu condamner aussi des familles entières, qui n'avaient pas su dénoncer les crimes sur leurs propres enfants ?...-*

Dans toutes les procédures, il faut un tiers qui ne soit pas un permanent de l'institution.

Revenant aux synodes, des laïcs doivent notamment aider leur évêque pour faire la synthèse des travaux. Et le responsable du diocèse ne doit pas mettre son opinion personnelle dans les conclusions du synode, ou du « chemin synodal » dans l'étape locale actuelle du synode romain.

Dans les fonctionnements de l'Église catholique, il conviendra de **rééquilibrer les trois pôles** que sont : la hiérarchie -évêques et prêtres-, les théologiens, les chrétiens dits « de base ». Car,

- si la hiérarchie est trop forte, ce sera la dictature,
- si les théologiens sont trop forts, ce sera le nationalisme,
- si les fidèles sont trop forts, ce sera le populisme.

Un dernier conseil du frère Legrand : le travail d'un synode, c'est la discussion, la négociation, et le processus de discernement lui-même est déjà synodal.

**« Allez-y donc avec ardeur ! »**

### **Pour contacter le groupe Galates et participer avec eux à la réflexion sur la synodalité :**

- **Nord-Ouest** : Blandine Desconclois: [desconclois.blandine@gmail.com](mailto:desconclois.blandine@gmail.com), 06 48 47 39 62  
& Danielle Thomasset : [danielle.thomasset@wanadoo.fr](mailto:danielle.thomasset@wanadoo.fr), 06 15 36 44 27

- **Sud-Essonne** : Dany Bousseau : [danybousseau02@orange.fr](mailto:danybousseau02@orange.fr), 06 62 40 17 16

- **Centre Essonne-Val d'Orge** : Sylvie Paulais : [sylvie.paulais@wanadoo.fr](mailto:sylvie.paulais@wanadoo.fr), 06 48 57 79 37

- **Grand-Evry** : Joseph Fischer : [jofischer@live.fr](mailto:jofischer@live.fr), 06 73 42 19 76  
& Marcel Pouchelet : [mpouchelet@free.fr](mailto:mpouchelet@free.fr), 07 81 04 57 39

- **Corbeil-Milly**: Jean-Paul Leclerc : [jean-paul.leclerc@hotmail.fr](mailto:jean-paul.leclerc@hotmail.fr) , 06 84 25 71 15

- **Val d'Yerres** : Monique Clermonté: [monique.clermonte@free.fr](mailto:monique.clermonte@free.fr), 06 21 49 17 44  
& Patrice Dunois-Canette : [hpcanette@free.fr](mailto:hpcanette@free.fr), 06 78 98 18 95